

# HORAIRES DES TRANSPORTS SCOLAIRES - RENTREE SCOLAIRE 2025/2026

ECOLES : MATERNELLE ET ELEMENTAIRE DE MARBOUÉ  
COLLEGES & LYCEES : Zola, A. France, Nermont, Ste Cécile, Paulsen

<b>MATIN</b>		
Lundi, mardi, jeudi, vendredi		
		Les CARS DUNOIS
Mortiers		7 h 00
Le Plessis		7 h 06
Le Tronchet		7 h 09
Anouillet		7 h 15
<b>Marboué abris bus mairie</b>		7 h 25
139-02A2		CAR COMMUNE
ECOLES MATERNELLE ET ELEMENTAIRE DE MARBOUÉ		
Le Plessis		8 H 02
Le tronchet		8 H 05
Anouillet		8 H 10
Marboué Mairie		8 H 20
		CAR DUNOIS
		CAR Commune
	Zola, A. France	Nermont, Ste Cécile Paulsen
<b>Marboué abris bus Mairie</b>	* 7 h 30	* 7 h 30
Gare SNCF (Zola)	7 h 40	xxx
Halte routière Piscine	xxx	7 h 40
Anatole France	7 h 50	xxx

<b>SOIR</b>	
Lundi, mardi, jeudi, vendredi	
Soir	Les CARS DUNOIS
Anatole France	16 H 40
Marboué Mairie	16 H 54
1er tour (139-02)	
CAR Commune	
Anatole et Ecoles de Marboué	
<b>Marboué Mairie</b>	16 H 54
Mortiers	17 H 00
Le Plessis	17 H 04
Le Tronchet	17 H 07
Anouillet	17 H 11
2ème tour (139-02)	
CAR Commune	
Zola, Nermont, Ste Cécile, Paulsen	
Halte routière Piscine	17 H 35
Gare SNCF (Zola)	17 H 43
Marboué abris bus Mairie	17 H 51
Mortiers	17 H 57
Le Plessis	18 H 00
Le Tronchet	18 H 04
Anouillet	18 H 09

<b>MERCREDI</b>	
Etablissements scolaires en demi journée	
MATIN	Les CARS DUNOIS
Mortiers	7 h 00
Le Plessis	7 h 06
Le Tronchet	7 h 09
Anouillet	7 h 15
<b>Marboué abris bus mairie</b>	<b>* 7 h 25</b>
Gare SNCF (Zola)	7 h 35
Halte routière Piscine	7 h 40
Anatole France	7 h 50

<b>MERCREDI</b>	
Etablissements scolaires en demi journée	
MIDI	Les CARS DUNOIS
Anatole France	12 h 05
Halte routière Piscine	12 h 13
Gare SNCF (Zola)	12 h 19
Le Tronchet	12 h 29
Le Plessis	12 h 32
Anouillet	12 h 36
Mortiers	12 h 43
Marboué abris bus mairie	12 h 50

\* heure départ du car

Madame, Monsieur,

Voici les horaires des transports scolaires de la commune de Marboué.

Ces horaires sont donnés à **titre indicatif**. Ils peuvent varier de quelques minutes.

Le trajet a été réalisé en fonction des inscriptions et transmis au Conseil Régional, Aucune modification ne peut donc y être apportée.

Pour la sécurité, il est important de rappeler que les élèves doivent attendre le car sous l'abris bus ou à défaut sur le trottoir mais en aucun cas empiéter sur la chaussée.

Nous vous rappelons que la carte de transport est obligatoire et doit être badgée à chaque montée.

D'autre part, nous vous rappelons que le port de la ceinture est obligatoire.

Nous espérons que vous serez entièrement satisfait de ce service apporté par la municipalité et sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

V. SAMSON - Maire-Adjoint -Services à la Population